

Humeur d'un Spécialiste confiné !

Comme ORL, je suis sensibilisé aux risques de propagation des infections des voies respiratoires et, donc, j'ai suivi l'arrivée de cette épidémie de COVID-19 de près. La contagiosité importante, le potentiel de gravité, l'absence de thérapeutique préventive justifient pleinement les mesures barrières et le confinement.

Donc, comme beaucoup d'entre nous, nous avons, avec mes associés et nos secrétaires, dès l'annonce du confinement :

- Déprogrammé les consultations et interventions prévues,
- Réorganisé les conditions d'accueil des patients le justifiant,
- Mis en place une continuité des soins. Comme tout le monde, c'était la course aux protections dont les masques.

La chute d'activité a été brutale et importante et nous a conduits à fermer le secrétariat physique avec mise en chômage de nos secrétaires. Je vous passe les prises de tête pour régler, avec notre logiciel, les prises de rendez-vous par internet, et les paramétrages pour d'éventuelles téléconsultations. Depuis, nous sommes « l'arme au pied » ! N'étant pas dans une région sous tension, l'hôpital comme la clinique sont passés en plan blanc, sans activité COVID, ni transfert d'activité inter établissement. Il faut s'en réjouir, la bascule vers la surcharge peut être très rapide. Certains d'entre nous ont rejoint les équipes hospitalières surchargées pour assurer un relèvement.

Les médecins spécialistes sont donc engagés dans la bataille contre le COVID 19 mais aussi pour assurer la prise en charge en cancérologie, en pathologies chroniques, qu'il ne faut pas délaisser.

Reste que cette perte d'activité a un réel impact sur l'avenir économique de nos entreprises libérales. Ne nous leurrions pas, la sortie du confinement n'est pas pour demain, la reprise d'activité ne rattrapera pas toutes les pertes financières. Le report des taxes, des charges, des emprunts, ce n'est que reculer pour pas forcément mieux sauter ! Certaines charges ne sont pas reportables, les salaires sont à payer en attendant les compensations annoncées. Comme beaucoup de nos concitoyens, nous nous serrons la ceinture.

Notre dynamique ministre de la Santé a promis des compensations pour perte d'activité. Comme Syndicat des Spécialistes, nous avons demandé à être reçus par Monsieur REVEL, Directeur général de la CNAM en charge de réaliser cette compensation. Il a préféré s'entretenir avec les centrales poly catégorielles et traîne en longueur les concertations. Or, il y a urgence que nous touchions cette compensation, au moins partiellement dès ce mois d'avril, pour maintenir nos structures.

Cette absence d'écoute des spécialistes libéraux ne date pas d'hier.

- Quand on parle de désert médical, ce ne sont que les déserts en médecine générale.
- Quand on parle de moyens d'investissement, ce n'est que pour l'hôpital public.
- Quand on parle de permanence de soins, c'est sans les spécialistes libéraux en établissements.
- Quand on parle de revalorisation des actes, c'est pour nous opposer les compléments d'honoraire, les décotes d'actes de radiologie, une ROSP qui s'avère inadaptée à nombre de spécialités.
- Quand on parle coopération, organisation, assistant médicaux, c'est l'exclusion des spécialistes des GST, c'est le transfert de tâches sur les paramédicaux, c'est l'exclusion du dispositif de la plupart des spécialistes.

Il y avait un « Avant COVID » !

Est-ce que l'Après COVID sera plus attentif aux médecins spécialistes ? Rien n'est moins sûr ! La crise actuelle révèle encore plus la nécessité que la voix des médecins spécialistes soit portée par un Syndicat de spécialistes. Notre choix de participer à la création d'Avenir Spé se retrouve confirmé par la crise. Nous serons à votre écoute. Nous serons force de propositions pour les médecins spécialistes.

Rejoignez et renforcez Avenir Spé pour peser, dès maintenant, dans les décisions pour sauver nos exercices spécialisés !

Dr Benoît FEGER
(07/04/2020)